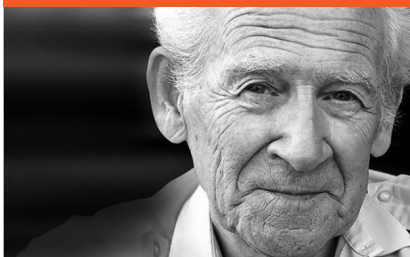


ACTEURS ET STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : MOBILISEZ-VOUS EN FAVEUR DU SOUTIEN À DOMICILE DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE EN PARTICIPANT À LA 2^{ème} ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS DE LA FONDATION LEGRAND !



PERTE D'AUTONOMIE

POUR UN HABITAT ADAPTÉ
AU MAINTIEN À DOMICILE



CONTACT

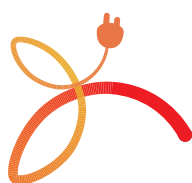
Muriel Inizan

✉ muriel.inizan@legrand.fr

☎ 05 55 06 71 35

Le règlement de cet appel à projets est consultable sur le site

🌐 www.fondationlegrand.org



FONDATION
legrand

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31 MARS 2017

La Fondation Legrand - Générateur d'autonomies, a pour objet d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique, ainsi que de favoriser l'éducation et l'insertion de personnes en difficultés de recherche d'emploi au sein de la filière électrique.

La Fondation Legrand se mobilise autour de quatre domaines : perte d'autonomie, précarité électrique, emploi et éducation.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le projet entre dans le domaine d'action de la Fondation Legrand : agir contre la perte d'autonomie et permet de limiter les conséquences de la perte d'autonomie
- Le projet se déroule en France métropolitaine
- Le projet est porté par une organisation de l'économie sociale et solidaire, ayant au minimum 2 ans d'existence
- La cause défendue est d'intérêt général : elle bénéficie à un groupe d'individus
- Le projet est le seul projet présenté par l'organisation au titre de cet appel à projets

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Caractère innovant du projet
- Pérennité et durabilité du projet
- Reproductibilité et modélisation du concept
- Crédibilité du calendrier
- Adéquation entre les ressources et les besoins du projet
- Gain en autonomie des bénéficiaires et utilité sociale
- Stratégie de communication et de valorisation des résultats

COMMENT PARTICIPER

- Télécharger, compléter le dossier de candidature (format électronique ou format papier) et le renvoyer par mail ou par courrier **au plus tard le 31 mars 2017** à fondation.legrand@legrand.fr ou à l'attention de Fondation Legrand au 128 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87045 Limoges Cedex

PRIX

- Pour les 10 projets nominés : aide et accompagnement des organisations porteuses des projets (formations, aide au business plan, ouverture du réseau FACE, promotion par les supports de communication de la Fondation Legrand)
- **1^{er} prix** : 10 000 €
- **2^e prix** : 7 000 €
- **3^e prix** : 5 000 €

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projets : 31 janvier 2017
- Fin de dépôt des dossiers de candidature : 31 mars 2017 à minuit
- Présélection des 10 projets nominés : 15 avril 2017
- Audition des 10 nominés par le Grand jury et remise des prix aux structures des projets lauréats : 9 juin 2017

WWW.FONDATIONLEGRAND.ORG

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION (FACE)
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE